

Le 6 décembre 2003

Dominique Barrette
Secretariat de la commission
2055 rue Peel, bur. 550
Montreal, Québec
H3A 1V4

Madame la présidente,

Cela fait deux fois que l'état dépense des fonds publiques pour étudier des demandes formulées par BFI pour agrandir le site d'enfouissement de Lachenaie. Lors des premières audiences publiques tenues en 1995, le BAPE avait recommandé un agrandissement de 470,000 tonnes mais le gouvernement leur avait autorisé un permis d'agrandissement de 970,000 tonnes.... sans investir pour mieux "sécuriser" le site tel que suggéré par le BAPE. Nous, les citoyens, étions découragés et remettions en question le rôle du BAPE et la démarche de consultations qui, soit disant, sont des outils précieux pour la pratique de la démocratie dans notre société....

Puis, l'an dernier cela recommence de nouveau. Nouvelle demande d'agrandissement, nouvelle consultation. Cette fois la commission juge le projet inacceptable. (BAPE rapport 177, p.91) De plus, elle recommande de faire des analyses et des études de risques sur les impacts actuels et futures de ce site d'enfouissement pour la santé et la sécurité des citoyens avant toute autre décision dans ce dossier. (BAPE, rapport 177, p. 51,52,92) Je pourrais continuer ainsi longuement mais je sais que vous avez déjà pris connaissance des rapports faits par le BAPE concernant le dépotoire de Lachenaie.

Je ne comprend pas qu'à ce stade-ci, on autorise la CMM à mettre de l'avant en consultations publique deux scénarios de gestion des déchets qui tiennent pour acquis que le site d'enfouissement de Lachenaie va continuer ses activités. Est-ce qu'on vient encore une fois de discréditer le travail fait l'an dernier par les citoyens et le BAPE? Encore une fois, il n'y aura pas de suites aux recommandations apportées en ce qui concerne la santé et la sécurité des gens qui habitent la région? Cela est irresponsable et inacceptable de la part de nos dirigeants.

À mon avis, la CMM ne doit pas considérer le dépotoire de Lachenaie dans ses projets futures de gestion des déchets. Le BAPE s'est prononcé sur ce site et la population s'attend à ce que notre gouvernement donne des suites conséquentes et respectueuses de la démarche démocratique faite en toute confiance l'an dernier. Puisque la CMM dit se préoccuper vraiment des questions d'environnement, je ne comprend pas leur position actuelle.

J'ai un grand souci d'équité et suis entièrement d'accord lorsque le BAPE recommande que "La CMM doit absolument, dans son futur plan de gestion, prévoir une répartition des installations d'enfouissement sur l'ensemble de son territoire, qui serait plus équitable..." (BAPE rapport 177, p.91) Nous, les gens de la région, savons à quel point il est injuste de recevoir dans notre voisinage plus de la moitié des déchets produits au Québec quand nous représentons à peine 10 % de la population Québécoise. C'est un abus et une injustice incomparable qui nous est faite et notre gouvernement doit rectifier la situation. Que chacun garde ses déchets dans sa cour!! Nous avons fait notre part. Le site de Lachenaie est ouvert depuis les années 60. La cour est pleine et elle déborde. Nous voulons que ce site soit fermé.

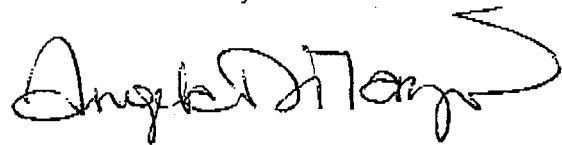
À mon avis, la CMM n'a pas le droit moral de soumettre des scénarios qui leur permettra de continuer à aller porter leur déchets ailleurs. Il faut que des villes comme Montréal et Laval se structurent afin de trouver sur leur propre territoire (leur île) des moyens de répondre à leur besoins en terme de gestion de déchets. On appelle cela "se responsabiliser". Je suis également contre toutes formes de méga-dépotoire. Je crois plutôt que nous devons envisager la création de plusieurs petits sites, et ce, parallèlement à une démarche "sérieuse" de mise à l'avant de l'application de politiques telles « 3RV-E ». Nous savons par expérience qu'il est désagréable de vivre près d'un dépotoire mais comprenons aussi qu'on doit mettre les déchets à un endroit précis.

De plus, toujours dans un souci d'équité, je crois qu'il est injuste d'hypothéquer à long terme une région et ses habitants comme c'est le cas avec le site d'enfouissement de Lachenaie qui est ouvert depuis les années 60. Il faut que les gens et l'environnement puisse avoir un répit à un moment donné. Or, je suis d'avis qu'une limite en terme de durée dans le temps d'exploitation doit être imposé aux sites d'enfouissement. Nous devons tous mettre l'épaule à la roue et tant qu'on aura pas trouvé de meilleur moyens de gérer les déchets, nous devons tous faire notre part,

chacun à tour de rôle, dans l'est, l'ouest, le nord, le sud, à côté des pauvres et des riches. La société Québécoise n'a pas le droit de permettre qu'on exploite et abuse le même quartier, les mêmes personnes et la même région sans fin. C'est de la torture psychologique.

En annexe vous trouverez une copie du mémoire qu'on a déposé aux audiences publiques tenues en 2002 au sujet du dépotaire de Lachenaie. Vous remerciant de votre temps, veuillez accepter nos salutations les plus sincères.

Bien à vous,



Angela Di Marzio

BENOIT GOSPIE

Le Gardien, Québec

Le 18 février 2003

Mme Ginette Giasson
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Projet- Agrandissement du dépotoir de Lachenaie
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Mme la présidente

Quand nous avons fait le choix de quitter Montréal pour venir vivre à Repentigny, secteur Le Gardeur, nous étions séduits par l'environnement et la possibilité de jouir de notre maison tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Malheureusement, cela n'a duré que quelques années...

Nous demeurons à quelques kilomètres de la limite entre les municipalités de l'Assomption et de Repentigny (secteur Le Gardeur). Malgré la distance qui nous sépare du site d'enfouissement de Lachenaie, soit environs 8 kilomètres, nous voyons notre milieu de vie changer pour le pire depuis que l'usine de Lachenaie a augmenté ses activités dans la région.

C'est durant l'été 1995 que nous avons senti nos premières odeurs nauséabondes provenant du dépotoir. Avant notre arrivée dans la région, nous avons vécu à Montréal et avons côtoyé régulièrement la région entourant l'ancien site d'enfouissement Miron, ce qui nous rend capable de distinguer des odeurs venant d'un dépotoir d'autres types d'odeurs qu'on peut rencontrer dans la région. En août 1995, j'ai communiqué avec monsieur Hugh Thibault du ministère de l'environnement pour l'aviser de la situation. Il m'a fait part des travaux que faisait l'usine de Lachenaie et informé que cela leur prendrait environ deux mois pour les terminer. Bref, il n'y avait rien à faire. L'usine brassait et nous en subissions... Depuis, été comme hiver, il nous est arrivé souvent de sentir ces odeurs à faire lever le cœur.

Plusieurs fois, j'ai tenté de me faire entendre tant au niveau local, municipal que provincial. La situation semblait dépasser les compétences de biens des gens à biens des niveaux. Dans la nuit du 15 au 16 juillet 1997, plus précisément à 3hrs du matin, les odeurs étaient tellement fortes qu'elles nous ont arraché de notre sommeil. C'était impossible de dormir avec les fenêtres ouvertes en plein mois de juillet et ce, même si on demeure à environ 7-8 kilomètres de l'usine! Nous avons communiqué avec M. Pierre Paquin du ministère de l'environnement le 16 juillet pour l'informer des fortes odeurs de la nuit précédente. Nos multiples démarches téléphoniques de part et d'autres, nous ont amené à constater qu'il n'y avait personne en autorité capable de baliser l'usine de Lachenaie dans leur obligation à contrôler les biogaz qui s'échappaient de leur dépotoir. Ni plus ni moins, nous avons eu l'impression qu'il n'y avait rien à faire pour empêcher BFI de nous nuire. Maintenant ils ont le front de demander un permis pour faire de Lachenaie un méga dépotoir!?? C'est scandaleux!!

Depuis que nous avons pris connaissance de la demande d'agrandissement de BFI pour le dépotoir de Lachenaie, nous vivons dans la colère et la peur. Encore plus de nuisance!!!! Déjà les citoyens ne contrôlent plus la situation des biogaz sur la région. Pouvez vous vous imaginer l'horreur que l'on vit. C'est inacceptable de permettre un autre agrandissement à BFI dans une région où les citoyens souffrent déjà assez. Qui sommes nous? Le peuple sacrifié pour le bien-être des autres?

Nous constatons également que le nombre de goélands qui survolent notre propriété a beaucoup augmenté. Nous avons à vivre avec leurs fientes abondantes qui nous tombent dessus lorsque nous sommes dehors. De plus, nous en retrouvons partout autour de la maison, autant sur le patio, le barbecue, et l'automobile que sur nos beaux légumes biologiques qui poussent dans notre potager. Ces goélands qui s'alimentent à partir du site d'enfouissement sont sûrement plus infectés. Par conséquence, nous craignons les risques d'infection et de contamination que représentent leurs fientes. Ceci est une inquiétude que le BAPE avait également identifiée dans son rapport en 1995. Nous aimons beaucoup les animaux, mais le surpeuplement des goélands dans la région est inquiétant. Ils sont devenus une nuisance importante pour nous et l'accroissement du risque est inacceptable.

Nous demandons de tout cœur que le BAPE n'autorise pas l'agrandissement du dépotoir et qu'on puisse fermer l'endroit et redonner une qualité de vie au citoyens de la région qui, depuis la fin des années '60, ont fait plus que leur part dans la gestion des déchets au Québec. Nous pouvons tous ensemble chanter à une autre région « C'est à ton tour ». De plus, il nous faut rejeter l'idée même d'un « méga dépotoir » tel que BFI le demande peu importe la région. C'est trop gros, trop risqué!!!

Nous trouvons également cela incohérent que le gouvernement permettent l'agrandissement d'un dépotoir situé à quelques kilomètres d'un nouvel hôpital qui coûte des millions et des millions!!! Nous pouvons déjà sentir les biogaz du dépotoir lorsqu'on passe dans le carrefour des autoroutes 640 et 40. Imaginez les odeurs si le dépotoir agrandit et la vue qu'auront les patients et le personnel lorsqu'ils regarderont d'où viennent les odeurs!! Une montagne de déchets deux fois plus haut que l'hôpital!!! Cette incohérence n'est pas un exemple d'une bonne gestion des fonds publics.

Mme la présidente, permettez nous de vous faire part de notre scepticisme concernant l'utilisation des audiences publiques par notre gouvernement provincial. En janvier '94, on nous annonçait que l'usine de Lachenaie souhaitait agrandir son site d'enfouissement et qu'il y aurait des audiences publiques pour que la population puisse être entendue. Cela a été fait mais à la fin de tout le processus nous sommes demeurés avec une forte impression d'avoir été victime d'une démarche malhonnête de la part de notre gouvernement qui, de prime abord, avait demandé des audiences publiques pour le conseiller mais qui finalement n'a pas suivi les recommandations que le BAPE lui a faites. (*Voir l'annexe « tableau de comparaison entre les recommandations du rapport du BAPE et du décret gouvernemental concernant l'autorisation du projet d'agrandissement du site d'enfouissement de BFI/UTL de Lachenaie » produit par la Société d'Information sur les Travaux d'Enfouissement de Lachenaie aussi appelé le S.I.T.E. de Lachenaie*)

Qu'est ce qui sera différent cette fois-ci? Pourquoi refaire des audiences publiques pour l'agrandissement du dépotoir de Lachenaie qui, en 1995, suite aux audiences publiques de l'époque, avait obtenu un permis du gouvernement qui lui permettait un agrandissement de 970,000 tonnes de

déchets, quand le BAPE avait recommandé 470,000 tonnes. Puisque le BAPE ne recommandait pas un si grand agrandissement à l'époque pourquoi

penser que cela puisse être possible et sans risques pour les humains, le sol, la nappe phréatique et la faune d'y ajouter un petit 40 millions de tonnes de plus? Pourquoi oser financer à même les fonds publiques d'autres audiences publiques pour une autre demande agrandissement de la même compagnie? Selon nous, cela discrédite tout le travail qui a été fait par les citoyens et les employés du BAPE en 1995. C'est la crédibilité même des audiences publiques qui est questionnée! Madame la Présidente, comprenez que nos interrogations ne sont pas dirigées vers vous mais vers les gestionnaires de nos fonds publiques qui parfois, pour des gens ordinaires comme nous, peuvent sembler incohérents dans leurs actions..

Nous vous remercions et nous nous souhaitons bonne chance.

Bien à vous,

Angela Di Marzio

Benoit Goupil

Le Gardeur, Québec

Ajout au mémoire

Conclusion :

On critique souvent nos politiciens d'être toujours en position de « réaction » face aux problèmes sociaux que l'on vit. Voici une belle occasion pour le ministère de l'environnement de démontrer qu'il peut être « pro-actif ».

Nous demandons;

- qu'il adopte un vrai rôle de « leadership » et une approche globale du problème de la gestion des déchets,
- qu'il oblige chaque région du Québec à gérer ses propres déchets, Montréal et Laval inclus,
- qu'il pousse vers l'avant l'application des politiques tel les « 3RV-E »
- et surtout qu'il ne permette pas à BFI d'ajouter des déchets à un site qui déborde actuellement et qui cause tant de malheur au citoyens de la région.

Angela Di Marzio
Benoit Goupil